

La préservation de la biodiversité, au même titre que la lutte contre le changement climatique, est un enjeu désormais au cœur de toutes les politiques publiques. L'heure est à l'action, et le Département ne fait pas défaut. Il œuvre au quotidien pour protéger nos espaces naturels et les activités qui façonnent les paysages et les terroirs si appréciés de la Touraine.

Grâce à sa compétence « **Espaces Naturels Sensibles** » (ENS), le Conseil départemental se mobilise depuis plus de 40 ans en faveur des espèces menacées, des milieux naturels remarquables mais également de la nature qualifiée d'ordinaire.

Terre de confluences, l'Indre-et-Loire possède un patrimoine naturel remarquable mêlant rivières, zones humides, coteaux calcaires, landes et forêts. Cette richesse participe à l'attractivité et à la qualité de vie de notre département. Elle en est même le socle.

Grâce à sa compétence « **Espaces Naturels Sensibles** » (ENS), le Conseil départemental se mobilise depuis plus de 40 ans en faveur des espèces menacées, des milieux naturels remarquables mais également de la nature qualifiée d'ordinaire.

Avec l'appui de nombreux partenaires, des projets ambitieux ont pu être réalisés et plusieurs cœurs de biodiversité sont désormais protégés

Valérie GERVÈS
Vice-Présidente en charge de la transition écologique et la biodiversité

et ouverts au public. Citons par exemple les sites aménagés de l'étang du Louroux, de l'île de la Métairie à la Ville-aux-Dames ou, plus récemment, de l'étang de l'Archevêque à Villedômer, 3 espaces de découverte et de détente appréciés qui comptent parmi les 61 sites ENS d'Indre-et-Loire. Signalons également les nombreuses opérations de renaturation des cours d'eau et des zones humides portées par les syndicats de rivières, que le Département accompagne au quotidien.

Cette dynamique doit être maintenue et sera même renforcée.

Issue d'une concertation avec les acteurs locaux (collectivités, associations, services de l'État...) et d'un constat partagé, **Touraine nature et sensible** est la feuille de route du Département pour les 10 prochaines années. Protéger, fédérer, partager en sont les principales ambitions, pour que chacun d'entre nous prenne conscience de l'importance d'agir et ose s'engager, à sa mesure, avec comme perspective la sauvegarde du patrimoine commun.

Convaincu que le développement du territoire et l'épanouissement de tous passe par un environnement de qualité, le Conseil départemental s'engage ici à préserver la diversité du vivant pour aujourd'hui et pour les générations futures.

Nadège ARNAULT
Présidente du Conseil départemental d'Indre-et-Loire

Une stratégie de la Feuille de route des Transitions

Le Schéma des Espaces Naturels Sensibles et de la Biodiversité 2024-2033 du Département d'Indre-et-Loire, tout comme le Schéma de promotion des achats responsables 2024-2028 et la Stratégie Bas Carbone 2024-2040 s'intègrent dans la feuille de route du Conseil départemental en faveur des transitions écologique et énergétique, soumise à l'Assemblée départementale du 1^{er} décembre 2023.

Cette démarche ambitieuse, articulée autour de 10 ambitions et 42 défis, vise à répondre aux grands enjeux environnementaux et sociétaux dans les domaines relevant des compétences du Département.

Autres projets en faveur de la biodiversité soutenus par le Département

Au-delà des sites classés ENS, le Département intervient à une échelle départementale pour la préservation et la valorisation de sites naturels, grâce à :

- La politique Rivières et milieux aquatiques : le territoire comprend plus de 3000 km de cours d'eau
- Le programme « L'Arbre dans le paysage rural de Touraine » (APRT) pour la plantation de haies
- Le plan « Mares de Touraine » pour la création ou la restauration de ces milieux
- La prise en compte de la biodiversité dans les ouvrages d'art, lors de la réalisation d'infrastructures routières
- Un soutien technique et financier est également offert aux porteurs de projets en faveur de l'environnement, notamment dans le cadre du fonds départemental d'aménagement et de développement durable du territoire (FDADDT)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

espacesnaturels.touraine.fr

Conseil départemental
Service de la Transition écologique

biodiversite@departement-touraine.fr

02 47 31 47 31



TOURAINES
LE DÉPARTEMENT

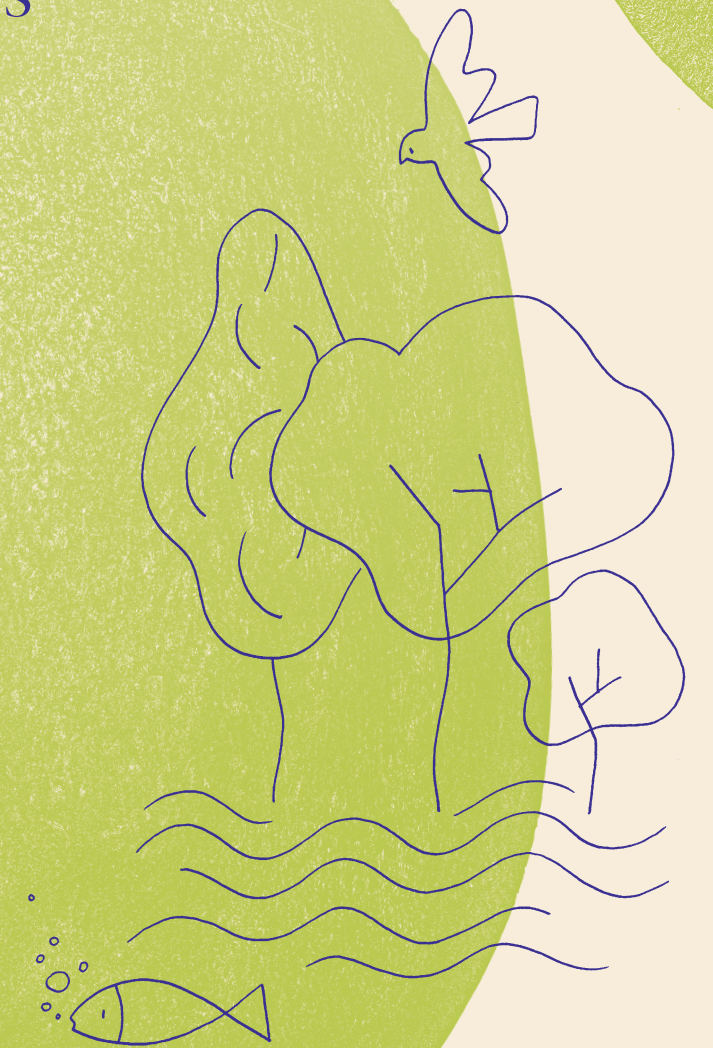
Conseil départemental d'Indre-et-Loire
Place de la préfecture
37927 Tours Cedex 9



www.touraine.fr

Touraine nature et sensible

Schéma
Départemental des
Espaces Naturels
Sensibles et de
la Biodiversité
d'Indre-et-Loire
2024 – 2033



TOURAINES
LE DÉPARTEMENT

Des réponses locales à des enjeux globaux

Le contexte d'érosion de la biodiversité, de changement climatique et de détérioration de la ressource en eau que vit notre société réinterroge les pratiques et les conduites des politiques publiques d'aménagement et de gestion des territoires. Une action publique ambitieuse est plus que jamais nécessaire afin de mettre un terme à ces dégradations et renforcer la résilience du territoire. Par son Schéma des ENS et de la biodiversité 2024-2033, le Département souhaite apporter des réponses concrètes et adaptées aux enjeux posés, en partenariat avec les structures impliquées dans la gestion des espaces naturels et agricoles d'une part et avec l'appui des citoyens d'autre part.

LA STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

GRANDS ENJEUX

Préservation des espaces naturels et des espèces les plus fragiles et/ou menacés

Restauration de la fonctionnalité et de la connectivité des milieux

Mobilisation du plus grand nombre

6 AXES D'INTERVENTION

Axe 1
Connaître

Axe 2
Protéger

Axe 3
**Sensibiliser
Valoriser**

Axe 4
Associer

Axe 5
Inclure

Axe 6
Partager

18 ACTIONS

6 AXES STRATÉGIQUES

- **AXE 1**
Une connaissance partagée du territoire, pour une action efficace
- **AXE 2**
Une protection affirmée, pour un patrimoine d'exception
- **AXE 3**
La mobilisation du plus grand nombre pour accélérer le changement
- **AXE 4**
Une politique qui s'inscrit dans le tissu économique et touristique local
- **AXE 5**
La restauration de la biodiversité comme support d'inclusion et d'insertion
- **AXE 6**
Une politique de partage et de mise en commun, pour mettre à profit plus de 40 ans d'expérience

Les Espaces Naturels Sensibles en Touraine

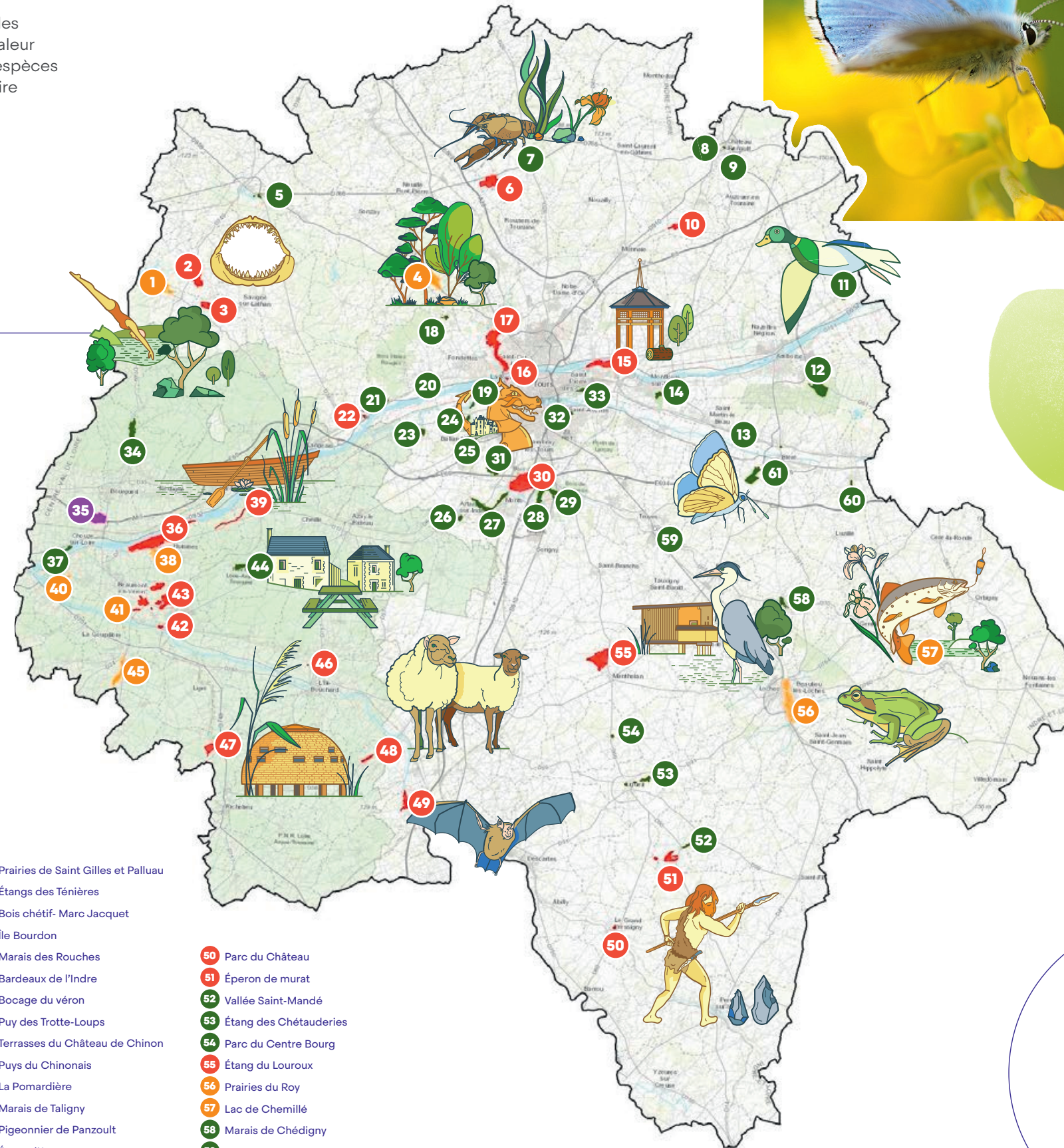
Les Espaces Naturels Sensibles sont des territoires à haute valeur écologique. Ils abritent des espèces et habitats remarquables, voire protégés, s'inscrivant le plus souvent dans un paysage caractéristique. Ces sites répondent à un double enjeu de préservation de la biodiversité et d'accueil du public.

ESPACES NATURELS SENSIBLES

- Départemental
- Intercommunal
- Communal
- Privé

- 1 Lac de Rillé - Pincemaille
- 2 Carrière de falun
- 3 Plans d'eau de Hommes
- 4 Bois des Rouchoux
- 5 Abords de l'Étang
- 6 Tournière de Montifray
- 7 Les Vaux Gâtés
- 8 Parc de Calmon
- 9 Abords du Gault
- 10 Étang de l'Archevêque
- 11 Les Marais
- 12 Bois de la Moutonnerie
- 13 Parc Édouard André
- 14 Bois des Bredins
- 15 Île de la Métairie
- 16 Parc du Prieuré St-Cosme
- 17 Val de Choissille
- 18 La Calotterie
- 19 Bocage de la Gloriette
- 20 Le grand Moulin
- 21 Carrière du Saut
- 22 La Pile
- 23 Les Fontaines
- 24 Bois des Touches
- 25 Le Beau Petit Verger
- 26 La Petite Prairie
- 27 Prairies de Beaumer
- 28 Méandre de Montbazou
- 29 Parc de la Grange Rouge
- 30 Domaine de Candé
- 31 Étangs de Narbonne
- 32 Parc de la Camusière
- 33 Boire du Bois de Plante

- 34 Prairies de Saint Gilles et Palluau
- 35 Étangs des Tênières
- 36 Bois chétif- Marc Jacquet
- 37 Île Bourdon
- 38 Marais des Rouches
- 39 Bardeaux de l'Indre
- 40 Bocage du véron
- 41 Puy des Trotte-Loups
- 42 Terrasses du Château de Chinon
- 43 Puy du Chinonais
- 44 La Pomardière
- 45 Marais de Taligny
- 46 Pigeonnier de Panzoult
- 47 Étang d'Assay
- 48 Coteau de la Rebufière
- 49 Coteau de Ports
- 50 Parc du Château
- 51 Éperon de murat
- 52 Vallée Saint-Mandé
- 53 Étang des Chétauderies
- 54 Parc du Centre Bourg
- 55 Étang de Louroux
- 56 Prairies du Roy
- 57 Lac de Chemillé
- 58 Marais de Chédigny
- 59 Les Prés hauts
- 60 Étang du Moulin Neuf
- 61 Les Grandes Fontaines



Des outils dédiés pour préserver la biodiversité

Une taxe pour agir sur le long terme

La part départementale de la taxe d'aménagement dédiée aux Espaces Naturels Sensibles, prélevée sur chaque construction/aménagement, est consacrée à la sauvegarde et à la valorisation de notre patrimoine naturel : achat de terrains naturels remarquables sur certaines zones sensibles et non bâties, gestion du patrimoine afin de protection de la faune et la flore fragilisées, aménagement des sentiers de découverte pour sensibiliser le public...

Un outil juridique, le droit de préemption

Le droit de préemption permet au Conseil départemental d'être acquéreur prioritaire de certaines parcelles. En cas d'acquisition, il peut donc gérer les milieux naturels afin de les protéger et de les valoriser, tout en les ouvrant au public.

61 ENS
en 2023 pour une surface
totale maîtrisée de
2004 Ha

Des
**sorties
découvertes**
tout au long de l'année à
retrouver sur l'Agenda nature
En ligne sur le site
espacesnaturels.touraine.fr